

Centre Médico-Psychologique (CMP) : intégrer une équipe pluriprofessionnelle

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS16C



Compétences visées

Pratiquer les soins ambulatoires (directs ou indirects) au sein d'un Centre Médico-Psychologique.

Objectifs et contenus

Identifier la place et le rôle du Centre Médico-Psychologique (CMP) au sein de la cité

- Le CMP : pivot du secteur ou du pôle psychiatrique.
- Le cadre réglementaire.
- La définition et le rôle du Centre Médico-Psychologique dans le dispositif de soin.
- L'implantation dans la cité.
- L'accueil des personnes en souffrance psychique : urgence, soins programmés, délais de réponse, consultation, conséquences de la pandémie COVID 19.
- Le lien avec les structures de soins psychiatriques de crise : Centre d'Accueil et de Crise, Urgences, Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, dispositifs d'hospitalisation...
- Les autres dispositifs de soins extrahospitaliers : Hôpital de Jour, CATTP, appartements associatifs...
- Le lien avec les structures sociales, médicosociales et les professionnels de ville.
- Les collaborations, les partenariats, au sein des PTSM et les CPTS.
- La place du CMP dans le parcours de soin de l'utilisateur.

Identifier les principales missions infirmières en Centre Médico-Psychologique

- L'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes consultantes : anamnèse, bilan de situation, demande, besoins et ressources de la personne, engagement dans les soins, orientation adaptée.
- La question de la demande ou de la non-demande de soins psychiques.
- La gradation des soins en CMP et la place du médecin généraliste.
- L'appui au rétablissement et au développement du projet de vie des personnes suivies.
- Le suivi ambulatoire des personnes en souffrance psychique : traitement, observance, consultation, programme de soin...
- L'intervention à domicile et dans l'environnement de la personne.
- Le travail de liaison et de partenariat en amont et en aval : réseau, intervention dans les structures partenaires, aide à l'aidant, expertise clinique...
- La coordination des soins psychiques et psychosociaux.
- La prévention des troubles psychiques : accès aux soins, déstigmatisation, information.
- La participation aux Conseils Locaux de Santé Mentale.
- L'accompagnement auprès de publics spécifiques et vulnérables : précarité, migrants.

Objectifs complémentaires

Clarifier les actions de soins ambulatoires à proposer aux usagers suivis en CMP

- La responsabilité de l'infirmier ou de l'infirmière.
- L'accueil téléphonique.
- L'accueil et la gestion de la crise psychique : directives anticipées incitatives en psychiatrie.
- L'entretien de première intention.
- L'entretien d'écoute et de relation d'aide.
- Les groupes de parole et/ou d'échanges.
- Les ateliers psychoéducatifs.
- Le suivi des engagements thérapeutiques (parcours de soin) : réunion de synthèse, réunion pluridisciplinaire, réunion partenariale.
- L'intervention à domicile (équipe mobile, case-management) : Visite À Domicile, Foyer, Maison-Relais.
- La connaissance du réseau et de son maillage sur le territoire.
- Les modalités de collaboration pluridisciplinaire : médecin, cadre, psychologue, éducateur, assistant social, ergothérapeute...

Confronter le vécu expérientiel des soignants afin d'enrichir les options thérapeutiques co-construites avec le patient

- L'appui sur des situations de réussite lors d'accompagnement en ambulatoire.
- La créativité et l'adaptabilité dans les réponses apportées par les professionnels. L'analyse de la complexité du lien soignant en situation de soin et d'accompagnement. L'identification des ressources et des limites personnelles et/ou collectives.
- Les perspectives en termes de soins ambulatoires dans le domaine de la psychiatrie.

Méthodes

- Apports conceptuels et législatifs.
- Analyse de pratiques professionnelles.
- Vignettes cliniques, supports vidéo.
- Mises en situation.

Personnes concernées

Infirmier, Educateur spécialisé, Ergothérapeute, Aide-Soignant exerçant nouvellement dans le domaine de la psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation est animée par un professionnel ayant plus de 15 années d'expérience en Centre Médico-Psychologique et en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel. Elle s'appuie tout à la fois sur un socle de compétences éprouvées en soins ambulatoires que sur de nouvelles orientations et pratiques dans le domaine de la santé mentale. Afin de s'enrichir conjointement, il sera fait appel au vécu expérientiel et aux questionnements des participants.

Pré-requis

» Exercer nouvellement au sein d'une structure de soins ambulatoires : CMP, CATTP, Hôpital de Jour, équipe mobile...

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- HAS : Plan Psychiatrie et Santé Mentale en cours.
- Rapport IGAS 2021.

Mise à jour le : **07/01/2025**